

mesures. Comment pouvons-nous améliorer notre procédure?

Pas un seul Comité du Sénat, ne s'est réuni pour discuter cette question du transport par chemins de fer et du financement de ces très grosses sociétés de la Couronne qui, depuis 1971, assurent le transport par rail et par avion. Je crois qu'il y a au Sénat des compétences qu'on pourrait consulter pour savoir comment ces sociétés pourraient continuer de fonctionner avec assez d'indépendance, tout en retenant que le Parlement représente les seuls actionnaires, c'est-à-dire les contribuables. Il nous faudrait, je crois, trouver le moyen d'améliorer cette procédure législative. Nous en avons simplement parlé en 1971. Ne tardons pas plus longtemps à soumettre nos recommandations.

J'ai noté que le ministre des Transports, M. Marchand, a déclaré dans un communiqué de presse, il y a deux ou trois semaines, qu'un Comité de fonctionnaires a étudié le moyen de traiter des problèmes du transport en général, de la structure financière de ce secteur, et ainsi de suite. Je crois que le Sénat est assez compétent pour les seconder dans cette tâche.

Nous avons parlé dans nos discussions et quand nous avons débattu ce sujet en 1971, de la méthode de financement du CN par l'achat d'actions privilégiées à un taux d'intérêt fixe, qui était, je crois, de 4 p. 100, et des subventions appréciables qui en découlent, si l'on tient compte du fait que le loyer de l'argent est actuellement élevé. Ces avances concenties pour l'achat d'actions préférentielles sont obligatoires de par la loi et ne supposent pas le versement de dividendes s'il n'existe pas de surplus qui permette de le faire.

J'aimerais connaître le déficit annuel depuis qu'on a opéré la dernière révision générale de la structure du capital en 1952. Il nous faudrait aussi un compte rendu des sommes avancées chaque année pour l'achat d'actions privilégiées depuis la loi de 1952. Un autre domaine qu'il conviendrait d'explorer, et qui, à mon avis, aurait dû l'être depuis longtemps, déjà, est la présentation d'un bref mémoire exposant les résultats de la gestion par le CN des installations et entités qui sont propriété distincte du gouvernement.

Le président suppléant: Sénateur Benidickson, excusez-moi, je vous prie. Il convient que les membres du Comité s'entendent sur la façon dont nous allons procéder.

Le sénateur Benidickson: D'accord. Je me bornerai à dire que ces questions sont assez importantes et qu'on ne saurait les traiter à la hâte. Monsieur le président, je demanderai volontiers aux membres du Comité ce qu'ils désirent.

Le président suppléant: C'est la raison même de mon interruption.

Le sénateur Langlois: Monsieur le président, j'aimerais ajouter un mot à ce que viennent de dire les sénateurs Flynn et Benidickson. Comme je l'ai dit ici-même hier et avant hier, nous ne poussons personne à adopter ce bill avant le congé de Pâques. Mais je n'ai pas dit que nous ne ferions pas de notre mieux pour l'étudier comme il se doit, avant l'intersession. Quand j'ai répondu hier aux remarques du sénateur Benidickson, j'ai clairement dit que même si rien ne presse comme il l'a d'ailleurs suggéré, lui-même, il convient de discuter ce bill aussitôt que le sénat sera en mesure de le faire. J'ai ajouté que nous

devrions nous efforcer d'en terminer l'étude, ce matin, si possible. Si non, l'étude en sera différée jusqu'après Pâques, mais les honorables sénateurs, ici présents, doivent en prendre la responsabilité. Je n'entend pas imposer ma volonté, mais tous mes collègues présents doivent se rendre compte de leur responsabilité. S'ils croient impossible de l'étudier aujourd'hui comme il conviendrait de le faire, c'est à eux de demander l'ajournement et de remettre cette étude jusqu'après Pâques.

A mon avis, il nous incombe, puisque nous sommes ici et au lieu de ne rien faire, d'étudier au moins ce bill du mieux que nous pouvons dans les circonstances actuelles.

Ceci dit, je voudrais revenir à une demande que m'a faite hier, et réitérée ce matin le sénateur Benidickson. Hier, lorsque j'ai déposé à la Chambre la déclaration relative aux sources et aux affectations de fonds du CN et d'Air Canada pour les années 1971 et 1972, le sénateur Benidickson m'a demandé si nous pouvions obtenir des chiffres comparables pour l'année 1973. J'ai tout fait pour voir si ces chiffres étaient disponibles. On me dit à l'instant que les témoins qui étaient ici ce matin sont disposés à nous en parler et à nous fournir les renseignements qu'ils possèdent. Puisque ces témoins sont ici, je crois que nous devrions les entendre. S'ils ne peuvent nous fournir tous les renseignements, les honorables sénateurs n'auront alors qu'à décider, sans bousculer personne, s'ils doivent les obtenir avant d'adopter le bill ou demander l'ajournement de notre Comité jusqu'après Pâques. C'est la seule pression que j'essaie d'exercer, et encore: car il ne s'agit vraiment pas de pression.

Voilà comment les choses se sont passées au Sénat et la déclaration que j'y ai faite, qui avait déjà été faite par le leader du gouvernement,—notre attitude approuve la veille par le chef de l'opposition était, je crois, que nous procéderions à l'étude de ce bill avant le congé de Pâques. La situation n'a pas changé et je laisse à chaque sénateur le soin de prendre ses responsabilités. Je ne veux pas me constituer juge de ce qu'ils entendaient faire ce matin. C'est entièrement leur affaire et non la mienne.

Le sénateur Desruisseaux: Monsieur le président, je ne suis pas membre du Comité, mais je ne vois pas comment nous pouvons réellement poursuivre l'étude de cette question sans avoir reçu les états financiers pour l'année 1973. Plus de 40 filiales se rattachent au CN et à Air Canada, dont certaines susciteront, je crois, des questions. Nous n'avons aucun des états qui nous permettraient de continuer. Il nous faut nous en remettre aux questions que nous posons au Sénat et ici, mais c'est insuffisant pour nous permettre de poser des questions intelligentes et recevoir des réponses satisfaisantes.

Le président suppléant: Quels sont les rapports qui vous manquent?

Le sénateur Desruisseaux: Le rapport annuel et les états financiers pour l'année 1973.

M. W. R. Corner, Vice-président, Comptabilité, CN: Je regrette, nous n'avons pas ces documents. Nous pouvons vous fournir des renseignements généraux pour 1973, mais notre rapport annuel sera probablement publié vers la fin de ce mois ou au début du mois de mai.

Le sénateur Desruisseaux: Je crois qu'il faille attendre, pour étudier ce bill, d'avoir reçu ces états.

Le sénateur Langlois: A ce propos, je me souviens que le sénateur Desruisseaux n'était pas au Sénat hier lorsque